NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR7300913 - Basse vallée du Célé

1. IDENTIFICATION DU SITE 1
2. LOCALISATION DU SITE 2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES 3
4. DESCRIPTION DU SITE 7
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE 9
6. GESTION DU SITE 10

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

B (pSIC/SIC/ZSC)

1.2 Code du site

FR7300913

1.3 Appellation du site

Basse vallée du Célé

1.4 Date de compilation

31/01/1996

1.5 Date d'actualisation

21/03/2018

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Midi-Pyrénées	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.midi-pyrenees.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 31/12/1998
(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 07/11/2013
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 11/07/2016

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000032948911&dateTexte=

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 1,77028°

Latitude : 44,55194°

2.2 Superficie totale

4702 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
73	Midi-Pyrénées

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
46	Lot	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
46037	BOUZIES
46039	BRENGUES
46040	CABRERETS
46075	CORN
46093	ESPAGNAC-SAINTE-EULALIE
46183	MARCILHAC-SUR-CELE
46212	ORNIAC
46254	SAINT-CHELS
46294	SAINT-SULPICE
46299	SAULIAC-SUR-CELE

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Atlantique (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
					Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
3130 *Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des Littorelletea uniflorae et/ou des Isoeto-Nanojuncetea*		0,03 *(0 %)*		G	C	C	C	C
3140 *Eaux oligomésotrophes calcaires avec végétation benthique à Chara spp.*		0,03 *(0 %)*		G	C	C	C	C
3150 *Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition*		0,03 *(0 %)*		G	C	C	C	C
3260 *Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitricho-Batrachion*		1,55 *(0,03 %)*		G	B	C	B	B
5110 *Formations stables xérothermophiles à Buxus sempervirens des pentes rocheuses (Berberidion p.p.)*		528 *(11,23 %)*		G	A	C	B	B
5130 *Formations à Juniperus communis sur landes ou pelouses calcaires*		172 *(3,66 %)*		G	B	C	B	B
6110 *Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles de l'Alysso-Sedion albi*	X	0,7 *(0,01 %)*		G	B	C	B	B
6210 *Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)*		276 *(5,87 %)*		G	B	C	B	B
6220 *Parcours substeppiques de graminées et annuelles des Thero-Brachypodietea*	X	4,6 *(0,1 %)*		G	C	C	C	C
6510 *Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)*		170 *(3,62 %)*		G	C	C	B	B
7220 *Sources pétrifiantes avec formation de tuf (Cratoneurion)*	X	0,2 *(0 %)*		G	C	C	C	C
8130 *Eboulis ouest-méditerranéens et thermophiles*		4,3 *(0,09 %)*		G	C	C	B	B
8210		92,16		P	B	C	B	B

Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique		*(1,96 %)*						
8310 *Grottes non exploitées par le tourisme*		0,34 *(0,01 %)*		G	B	C	B	B
91E0 *Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)*	X	4,4 *(0,09 %)*		G	C	C	B	B

- **PF :** Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % .
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
				Min	Max		C\|R\|V\|P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
I	1029	*Margaritifera margaritifera*	p			i	P	DD	D			
I	1036	*Macromia splendens*	p	25	25	i	P	P	B	B	A	B
I	1041	*Oxygastra curtisii*	p	25	25	i	P	G	C	B	C	B
I	1046	*Gomphus graslinii*	p	25	40	i	P	G	B	B	C	B
I	1060	*Lycaena dispar*	p			i	P	DD	D			
I	1083	*Lucanus cervus*	p			i	C	G	C	B	C	C
I	1088	*Cerambyx cerdo*	p			i	C	G	C	B	C	C
F	1096	*Lampetra planeri*	p			i	C	G	C	B	C	B
F	1163	*Cottus gobio*	p			i	C	G	C	B	C	B
M	1303	*Rhinolophus hipposideros*	w	100	150	i	P	G	C	B	C	B
M	1303	*Rhinolophus hipposideros*	r	100	150	i	P	G	C	B	C	B
M	1304	*Rhinolophus ferrumequinum*	w	100	150	i	P	G	C	B	C	B

M	1304	*Rhinolophus ferrumequinum*	r	50	100	i	P	G	C	B	C	B
M	1305	*Rhinolophus euryale*	w	1000	1500	i	P	G	C	B	C	B
M	1305	*Rhinolophus euryale*	r	2000	2500	i	P	G	C	B	C	B
M	1307	*Myotis blythii*	w	25	30	i	P	G	C	B	B	B
M	1307	*Myotis blythii*	r	5	10	i	P	G	C	B	B	B
M	1308	*Barbastella barbastellus*	w	5	10	i	P	G	C	B	C	B
M	1308	*Barbastella barbastellus*	r	5	10	i	P	G	C	B	C	B
M	1310	*Miniopterus schreibersii*	w			i	P	G	C	B	B	B
M	1310	*Miniopterus schreibersii*	r	3000	3500	i	P	G	C	B	B	B
M	1321	*Myotis emarginatus*	w	5	10	i	P	G	C	B	C	B
M	1321	*Myotis emarginatus*	r			i	R	G	C	B	C	B
M	1324	*Myotis myotis*	w	25	30	i	P	G	C	B	C	B
M	1324	*Myotis myotis*	r	10	20	i	P	G	C	B	C	B
M	1355	*Lutra lutra*	p			i	C	G	C	B	C	B
F	6150	*Parachondrostoma toxostoma*	p			i	C	G	C	B	C	B
I	6199	*Euplagia quadripunctaria*	p			i	C	G	C	B	C	C

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type :** p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement :** A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max		C\|R\|V\|P	IV	V	A	B	C	D
B		*Circaetus gallicus*			i	P			X		X	
B		*Falco peregrinus*			i	P			X		X	
B		*Streptopelia turtur*	43	43	p	C			X		X	
B		*Bubo bubo*			i	P			X			
I		*Maculinea arion*				V	X				X	

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation : IV, V :** annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A :** liste rouge nationale ; **B :** espèce endémique ; **C :** conventions internationales ; **D :** autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	3 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	16 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	7 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	4 %
N12 : Cultures céréalières extensives (incluant les cultures en rotation avec une jachère régulière)	13 %
N16 : Forêts caducifoliées	46 %
N20 : Forêt artificielle en monoculture (ex: Plantations de peupliers ou d'Arbres exotiques)	2 %
N21 : Zones de plantations d'arbres (incluant les Vergers, Vignes, Dehesas)	2 %
N22 : Rochers intérieurs, Eboulis rocheux, Dunes intérieures, Neige ou glace permanente	2 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	5 %

Autres caractéristiques du site

Le Célé est un cours d'eau de plus de 500 km de linéaire. Son bassin versant hydrographique, à cheval sur les contreforts Ouest du massif Central et sur la frange orientale des Grands Causses du Quercy, fait partie du bassin du Lot (13 600 km²) et s'étend sur 1350 km². Le Célé prend sa source dans le Cantal à 715 m d'altitude, sur la commune de Calvinet. Il traverse les terrains métamorphiques (cristallins et cristallophyliens) du Ségala puis les sols argilo-marneux du Limargue, avant d'arriver sur les plateaux calcaires du jurassique des Causses du Quercy.

Le site Natura 2000 est donc situé dans les calcaires durs du jurassique des Causse du Quercy. La présence de ces calcaires compacts explique la présence des reliefs abrupts (falaises) qui bordent la vallée. La vallée du Célé forme la limite entre le Causse de Gramat au Nord et le Causse de Saint-Chels au Sud. Le Causse de Gramat est caractérisé par une importante karstification, issue de la dissolution des roches carbonatées : en témoignent les nombreuses manifestations karstiques (grottes, dolines, igues et gouffres, résurgences, rivières souterraines,
).

Dans sa partie aval, la vallée du Célé dispose d'un seul affluent non souterrain, en rive droite : la rivière de la Sagne. Le Célé draine alors un bassin d'alimentation typiquement karstique comme en témoignent les importantes sources d'origine karstiques, très dépendantes du régime pluvial telles que la Pescalerie (commune de Cabrerets) et la Font del Pito (commune de Saint-Sulpice).
Dans le cadre de la définition des périmètres de protection de ses sources captées, le Parc naturel régional des Causses du Quercy mène actuellement une étude hydrogéologique approfondie, afin de mieux comprendre le fonctionnement karstique des bassins d'alimentations de ces résurgences. Les résultats de la première phase ont permis de mieux préciser la limite Nord entre le bassin du Célé et de l'Ouysse et de mettre en évidence un drainage des eaux selon un axe de fracturation Nord-Ouest/ Sud Est. La dernière phase (2006-2008) a permis notamment de déterminer l'origine des eaux de la Pescalerie et de préciser les bassins d'alimentation de Font del Pito et du Ressel (commune de Marcilhac-sur-Célé).

Vulnérabilité
: Les habitats naturels d'intérêt communautaire pour lesquels ce site a été retenu sont liés à l'existence d'une activité agropastorale extensive traditionnelle. Dans un contexte de déprise agricole et d'intensification des pratiques, la pérennité de leur mode de gestion et, à terme, l'existence même de ces habitats sur le site et des espèces qui leur sont associées, est remise en cause.
Les enjeux associés à ces milieux sont d'autant plus importants qu'un grand nombre d'espèces d'intérêt communautaire (chiroptères, libellules, etc.) sont associées à ces milieux ouverts et notamment aux prairies naturelles de fauche.

Le site est caractérisé par une importante fréquentation liée aux activités de loisirs et sportives : 14 activités ont été recensées. De plus, l'attractivité paysagère et patrimoniale du site est un enjeu majeur pour le développement des communes concernées. Il est donc nécessaire de sensibiliser les pratiquants (locaux et touristes) sur la richesse patrimoniale que représentent ces milieux naturels et sur l'importance de préserver cette richesse. Une surfréquentation de certains secteurs pourrait devenir préjudiciable pour ces milieux sensibles et fragiles.

4.2 Qualité et importance

En raison de ses caractéristiques climatiques, géologiques et hydrologiques, le site de la basse vallée du Célé renferme une faune, une flore et des milieux naturels remarquables, riches et diversifiés. En effet, les inventaires réalisés dans le site d'étude ont permis d'identifier 15 habitats naturels et 18 espèces, désignés au titre de la directive Habitats. Ont également été mis en évidence la présence de plusieurs espèces remarquables et patrimoniales d'oiseaux, dont le Hibou Grand-Duc, le Faucon pèlerin et le Circaète Jean-le-Blanc (inscrits à la Directive Oiseaux).
L'intérêt patrimonial du site réside en la présence en zone de versant et de bord de plateau d'un complexe de pelouses sèches souvent riches en orchidées remarquables. Ces milieux ouverts sont d'autant plus importants qu'ils constituent des habitats naturels potentiels pour des espèces faunistiques remarquables notamment pour les chauves-souris.
L'intérêt patrimonial du site est rehaussé par la présence d'un long linéaire de prairies naturelles de fauche en fond de vallée regroupant divers habitats de la Directive Habitats et accueillant une faune et une flore originales.
Enfin les milieux aquatiques du Célé renforcent cet intérêt patrimonial par les nombreuses espèces d'intérêt communautaire qu'ils accueillent (dont 3 espères de poissons et 3 espèces de libellules).

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s’agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
H	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		I
L	A09	Irrigation		B
L	C01.01.01	Carrières de sable et graviers		I
L	F03.02.02	Capture dans le nid (ex. désairage de rapaces)		I
L	G05.01	Piétinement, surfréquentation		I
L	G05.11	Mort ou blessure d'animaux par collision		B
L	I01	Espèces exotiques envahissantes		I
L	J02.06	Captages des eaux de surface		I
L	J02.12	Endigages, remblais, plages artificielles		I
L	K04.05	Dégâts provoqués par les herbivores (gibier inclus)		I
L	L09	Incendie (naturel)		B
M	A02	Modification des pratiques culturales (y compris la culture perenne de produits forestiers non ligneux : oliviers, vergers, vignes)		I
M	B01.02	Plantation forestière en terrain ouvert (espèces allochtones)		I
M	D01.02	Routes, autoroutes		I
M	G01.01	Sports nautiques		B
M	G01.03	Véhicules motorisés		B

M	G01.04	Alpinisme, escalade, spéléologie		I
M	H01	Pollution des eaux de surfaces (limniques et terrestres, marines et saumâtres)		B

Incidences positives

Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
H	A04	Pâturage		I
L	J01.02	Lutte contre les incendies naturels		B
M	A03	Fauche de prairies		I

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	95 %
Domaine public de l'état	5 %

4.5 Documentation

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
13	Terrain acquis par un département	5 %
31	Site inscrit selon la loi de 1930	98 %
38	Arrêté de protection de biotope, d#habitat naturel ou de site d#intérêt géologique	2 %
80	Parc naturel régional	100 %
21	Forêt domaniale	5 %
N67	Terrain acquis par une collectivité	1 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
13	Liauzu		1%

13	Grotte du Pech Merle		0%
13	Gravières d'Espagnac Ste-Eulalie		0%
13	Caselles de Marcilhac		4%
31	Vallée du Célé		97%
31	Rive gauche du Célé aux abords du château		0%
31	Grotte de Pech Merle (terrains au dessus et à proximité)		0%
31	Château du Diable (site des ruines du château)		0%
31	Abords de l'église de Marcilhac		0%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Parc naturel régional des Causses du Quercy

Adresse : rue traversière 46240 Labastide-Murat

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

[X] Oui Nom :
Lien :
http://reseaunatura2000lot.n2000.fr/sites/reseaunatura2000lot.n2000.fr/files/documents/page/actualisation_docob_913_2016.pdf

[] Non, mais un plan de gestion est en préparation.

[] Non

6.3 Mesures de conservation

L'animation du site a été confiée au Parc naturel régional des Causses du Quercy en 2007 à la suite de l'élaboration du DOCOB (validé en juin 2007) par cette même structure.

La présidence du Comité de pilotage est assurée par Monsieur le Maire de Sauliac sur Célé depuis début 2011. Entre 2009 et fin 2010, la Présidence été assurée par Monsieur le Maire de Marcilhac sur Célé.